

A j+2 de la rentrée scolaire, nous déplorons plusieurs dysfonctionnements, et nous nous rendons compte qu'elle n'a pas été préparée comme il se doit pour faire face à une reprise de la pandémie et assurer la sécurité de nos collègues, en particulier les plus fragiles.

En effet, **les collègues étant personnels vulnérables doivent-ils, une nouvelle fois, se faire connaître en tant que tel ?** Si c'est bien le cas, nous trouvons cela inadmissible et nous dénonçons cette mauvaise gestion de vos services. Il s'avère qu'avant les vacances ces personnels ont fourni à la médecine de prévention du rectorat un certificat d'isolement leur permettant d'obtenir une ASA.

Comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu un listing de tous ces personnels ?

Les masques FFP2 doivent être fournis par les établissements et écoles aux personnels vulnérables identifiés lors du déconfinement. Certains collègues, ont tout de même fait leur prérentrée en l'absence de ces masques, certains chefs d'établissements et inspecteurs ont eu l'initiative d'inviter ces personnels vulnérables à rentrer chez eux, mais beaucoup ne l'ont pas fait et acceptent encore aujourd'hui de les accueillir. Nous vous demandons de bien vouloir communiquer auprès des chefs d'établissements et inspecteurs afin de leur indiquer que ces personnels vulnérables ne doivent pas être dans leur établissement en l'absence de ces masques FFP2.

Nous nous retrouvons dans la même situation qu'avant les vacances de juillet, voire pire, car le virus circule toujours et plus rapidement dans notre département, mais sans les mesures qui étaient associées : ASA personnes vulnérables, ASA pour garde d'enfants en cas de fermeture des écoles.

Qu'avez-vous prévu pour les personnels qui n'ont pas de moyens de garde car les écoles de leurs enfants n'ont pas ouvert à la rentrée (Saint-Denis) ?

Nous avons eu également énormément de retour de nos adhérents concernant la situation dans leurs établissements. En effet, la plupart des établissements n'ont pas de masques à fournir à leurs personnels. Les autres ont fourni des masques de la marque DIM, dont l'efficacité est loin d'être garantie. Certains établissements et écoles n'avaient plus en stock de gel hydroalcoolique, et étaient dans l'obligation d'en racheter avec les fonds de la coopérative.

Face à l'accélération de la circulation du virus dans notre département, plus de 10 cas par jour et l'apparition de plusieurs clusters, nous nous rendons compte que rien n'a été prévu pour y faire face. Devons-nous attendre la rentrée de métropole afin d'obtenir de réelles mesures ?

Nous dénonçons également un défaut de cohérence entre les mesures prises par le gouvernement et le protocole sanitaire pour les établissements et écoles. En effet, le port du masque est obligatoire aux alentours des écoles, dans les lieux clos ; à partir du 17 août les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits à Saint-Denis, les événements sportifs seront suspendus à partir du week-end prochain et la maire souhaite prendre un arrêté pour rendre le port du masque obligatoire. Alors que dans les écoles et en particulier, en maternelle le protocole sanitaire précise que les masques ne sont pas obligatoires pour les personnels pendant les cours.

Nous vous rappelons que les professeurs ne sont pas les seuls personnels à être présents dans les salles de classe, il y a également l'ATSEM et/ou l'AESH qui s'y trouvent le plus souvent simultanément. Nous l'avons signalé à maintes reprises : les missions de l'AESH ne sont pas compatibles avec l'application des gestes barrières et encore moins avec la distanciation physique. Nous constatons que rien n'a été mis en place spécifiquement pour ce type de personnel (achat de visière par exemple).

Le protocole sanitaire destiné aux établissements scolaires a été assoupli en vue de la rentrée 2020/2021, **alors que la circulation du virus augmente dans notre département et les données tendent vers le seuil d'alerte.** Nous dénonçons donc **le défaut de cohérence entre la situation sanitaire réelle qui ne cesse de se dégrader et les « mesurette » prises afin d'assurer la sécurité de nos collègues.** De plus, nous ne pouvons que déplorer le manque de préparation de la rentrée de la part de vos services notamment en ce qui concerne la gestion des stocks de masques et de gel hydro alcoolique qui n'a pas été assurée correctement.